

Miliboo

Exercice clos le 30 avril 2017

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Miliboo

Exercice clos le 30 avril 2017

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 avril 2017, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Miliboo, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. **Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les principes, règles et méthodes comptables relatifs à la reconnaissance du chiffre d'affaires sont décrits dans la note 3.10 « Chiffre d'affaires » de l'annexe. Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et les informations fournies en annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les stocks, dont le montant net figurant au bilan au 30 avril 2017 s'établit à K€ 3.664, sont évalués selon les modalités présentées dans la note 3.6 « Stocks » de l'annexe. Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables suivies par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et les informations fournies en annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

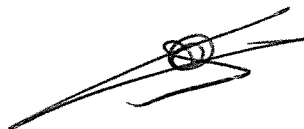
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris-La Défense, le 19 juillet 2017

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit



Cédric Garcia

1 ETATS FINANCIERS AU 30 AVRIL 2017

1.1 COMPTE DE RESULTAT

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Notes</i>	30/04/2017 - 12 Mois -	30/04/2016 - 12 Mois -
Chiffre d'affaires	5.1	17 446	15 382
Production immobilisée	5.2	103	52
Subvention d'exploitation		3	-
Autres produits d'exploitation	5.2	170	264
Produits d'exploitation		17 722	15 699
Achats de marchandises et matières premières		(7 452)	(5 738)
Variation de stocks de marchandises et matières premières		174	(1 636)
Autres coûts accessoires			(23)
Autres achats et charges externes	5.3	(9 107)	(8 128)
Impôts, taxes et versements assimilés		(131)	(89)
Salaires et traitements	5.4	(1 373)	(1 352)
Charges sociales	5.4	(488)	(464)
Dotations aux amortissements et provisions	5.6	(412)	(514)
Autres charges		(27)	(57)
Charges d'exploitation		(18 816)	(18 002)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(1 094)	(2 304)
Produits financiers		124	56
Charges financières		(96)	(121)
RESULTAT FINANCIER	5.7	29	(66)
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		(1 065)	(2 370)
Produits exceptionnels		145	89
Charges exceptionnelles		(414)	(412)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	5.8	(269)	(323)
Impôt sur les bénéfices	5.9	-	-
RESULTAT DE L'EXERCICE		(1 335)	(2 693)
Nombre d'actions ⁽¹⁾		4 827 193	4 827 193
Résultat de base par actions (hors actions propres)		(0,28)	(0,56)
⁽¹⁾ dont Nombre d'actions propres		22 860	18 066

1.2 BILAN

En milliers d'euros	Notes	30/04/2017			30/04/2016	
		Brut	Amort. / Prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles	5.10	1 477	1 180	298	291	
Immobilisations corporelles	5.11	842	238	605	506	
Immobilisations financières	5.12	1 002	1	1 001	601	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		3 321	1 419	1 903	1 398	
Stocks	5.13	3 892	228	3 664	3 551	
Clients et comptes rattachés	5.14	386	-	386	285	
Autres créances	5.15	536	-	536	668	
Disponibilités		4 351	-	4 351	6 189	
Comptes de régularisation	5.15	117	-	117	81	
TOTAL ACTIF CIRCULANT		9 281	228	9 053	10 773	
Ecart de conversion actif	5.15	1	-	1	19	
TOTAL ACTIF		12 604	1 647	10 957	12 190	
CAPITAUX PROPRES						
Capital social	5.16			483	483	
Primes d'émission				10 962	10 962	
Réserve légale				10	10	
Autres réserves				175	175	
Report à nouveau				(5 536)	(2 843)	
Résultat exercice				(1 335)	(2 693)	
TOTAL CAPITAUX PROPRES				4 759	6 093	
Provisions pour risques et charges	5.17			84	64	
Emprunts obligataires convertibles				5	5	
Emprunts et dettes établissements de crédit	5.18			843	1 687	
Emprunts et dettes financières divers	5.18			49	18	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5.19			2 715	2 587	
Dettes fiscales et sociales	5.20			1 998	1 162	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5.20			129	19	
Autres dettes	5.20			549	482	
Comptes de régularisation	5.20			8	32	
TOTAL DETTES				6 183	6 057	
Ecart de conversion passif	5.20			15	40	
TOTAL PASSIF				10 957	12 190	

1.3 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Notes</i>	30/04/2017 - 12 Mois -	30/04/2016 - 12 Mois -
OPERATIONS D'EXPLOITATION			
Résultat net		(1 335)	(2 693)
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation :			
- Amortissements	<i>5.6</i>	251	305
- Provisions	<i>5.6 et 5.17</i>	68	(19)
- Plus-values de cession, nettes d'impôts		44	3
- Production immobilisée	<i>5.2</i>	(103)	(52)
Incidence de la variation des décalages de trésorerie sur opérations d'exploitation			
- Variations de stock	<i>5.13</i>	(174)	1 636
- Variation des créances d'exploitation	<i>5.14 et 5.15</i>	8	(2)
- Variation des dettes d'exploitation	<i>5.19 et 5.20</i>	893	1 040
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION		(347)	217
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations	<i>5.10 et 5.11</i>	(287)	(61)
Cessions d'immobilisations	<i>5.10 et 5.11</i>	1	0
(Augmentations) / Réductions d'immobilisations financières	<i>5.12</i>	(396)	57
FLUX DE TRESORERIE AFFECTE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		(683)	(4)
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentations de capital en numéraire (dont prime d'émission)		-	5 136
Emission d'Obligations Convertibles en Actions			
Souscription d'emprunts bancaires (*)	<i>5.18</i>	1 600	3 100
Remboursements d'emprunts (*)	<i>5.18</i>	(2 444)	(2 640)
Variation des comptes courant		36	(50)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES OPERATIONS DE FINANCEMENT		(808)	5 545
VARIATION DE TRESORERIE		(1 838)	5 759
Trésorerie d'ouverture		6 189	430
Trésorerie de clôture		4 351	6 189
<i>Dont Concours bancaires courants</i>		-	-

(*) : Les souscriptions et remboursements d'emprunts comprennent les tirages et remboursements de l'année de 2 crédits à court terme, dont 1 a expiré au 2 mai 2016. Ce crédit à court terme représente un montant de 300 K€ au bilan au 30 avril 2017.

1.4 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	Capital social	Primes d'émission	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Total
Situation au 30/04/2016		483	10 962	185	(2 843)	(2 693)	6 093
Affectation du résultat					(2 693)	2 693	-
Résultat de l'exercice						(1 335)	(1 335)
Augmentations de capital							-
Autres variations							-
Situation au 30/04/2017		483	10 962	185	(5 536)	(1 335)	4 759

2 REFERENTIEL COMPTABLE DE LA SOCIETE

Les comptes annuels de la Société ont été établis en conformité avec les principes généraux d'établissement et de présentation des comptes annuels (règlement ANC n°14-03 du 5 juin 2014), relatifs au PCG, modifiés par les règlements du Comité de la Réglementation Comptable et de l'Autorité des Normes Comptables.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société ne remplissant pas les critères définis par le règlement R.233-16, elle n'est pas dans l'obligation d'établir des comptes consolidés. Les comptes sociaux sont clôturés au 30 avril de chaque année.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

Aucun changement de méthode comptable n'a eu lieu sur l'ensemble des périodes présentées.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La préparation des états financiers nécessite de la part de la Direction l'exercice du jugement, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui ont un impact sur les montants d'actif et de passif à la clôture ainsi que sur les éléments de résultat de la période. Ces estimations tiennent compte de données économiques susceptibles de variations dans le temps et comportent des aléas.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances notamment relatives à la crise économique et financière actuelle. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue.

L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement. Il n'y a pas eu de changement d'estimations comptables au cours des périodes présentées.

3 PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Généralités

Les immobilisations incorporelles correspondent principalement à des logiciels produits par l'entreprise, en fonction des dépenses encourues sur les projets.

Les immobilisations incorporelles sont également constituées des marques et noms de domaine acquis, comptabilisés à leur coût d'acquisition, comprenant le prix d'achat et les frais accessoires.

Ces immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue, à savoir :

- pour les logiciels : 1 an à 3 ans
- pour les noms de domaine : 1 à 10 ans

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées au compte de résultat dans le poste « dotations aux amortissements et provisions ».

A chaque clôture, l'entreprise s'assure qu'il n'existe pas d'indicateurs susceptibles de laisser penser qu'un actif a perdu de la valeur.

Toute différence positive entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable constitue le montant de la dépréciation au titre de l'exercice.

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche sont comptabilisés en charge de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Les frais de développement relatifs à des projets répondant aux critères d'activation sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et amortis linéairement sur 3 ans à compter de leur date de début d'utilisation.

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées au compte de résultat dans le poste « dotations aux amortissements et provisions »

A la clôture, les projets non terminés sont comptabilisés en Immobilisations incorporelles en cours.

3.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production et amorties selon les durées moyennes suivantes :

Matériel	2 à 5 ans en linéaire
Agencements et installations	4 à 10 ans en linéaire
Matériel et mobilier de bureau	5 à 10 ans en linéaire
Matériel informatique	3 à 5 ans en linéaire ou dégressif

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées au compte de résultat dans le poste « dotations aux amortissements et provisions »

3.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières figurent au bilan à leur coût d'acquisition et sont, si nécessaire, dépréciés pour tenir compte de leur valeur d'inventaire à la date de clôture.

Les immobilisations financières sont constituées de :

- Titres de Participation,
- Créances rattachées à des participations,
- Dépôts et cautionnements,
- Actions propres et espèces détenues dans le cadre du contrat de liquidité.

3.4 DEPRECIATION DES ACTIFS

Lorsqu'il existe un quelconque indice démontrant que la valeur des immobilisations corporelles, incorporelles ou financières est susceptible d'être remise en cause à la clôture, un test de dépréciation est effectué.

La valeur nette comptable de l'actif immobilisé est alors comparée à sa valeur actuelle et une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage. Cette dernière est calculée par une approche multicritères, notamment en fonction des flux nets de trésorerie attendus de ces actifs.

3.5 PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions sont constatées lorsque, à la date de clôture, il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont le règlement devrait se traduire par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques de la société ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime de tiers concernés par le fait que la société assumera certaines responsabilités.

L'estimation du montant figurant en provision correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société doive supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée. Une information est alors fournie en annexe.

3.6 STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût de revient réel.

Les matières et marchandises ont été évaluées au prix d'achat converti au jour de la lettre de connaissance majoré des coûts de transports identifiés par conteneurs et majoré des coûts de contrôle qualité.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Le coût de la sous-activité et les intérêts sont exclus de la valeur des stocks. Le cas échéant, les stocks ont été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes.

Les dépréciations concernent :

- les articles en stock non conforme. Ces articles font l'objet d'une dépréciation équivalente à la perte de valeur estimée liée à leur non-conformité. Au 30 avril 2017, cette perte de valeur a été estimée à 40% de la valeur brute des stocks non conformes.
- des références jugées trop proches d'un design existant et exposant ainsi la société. Ces produits sont voués à la destruction et à ce titre dépréciés intégralement.
- les matières premières (rouleaux de tissus, mousse, housse) et certaines pièces détachées dont la valeur nette de réalisation est inférieure au prix d'achat.
- des références jugées à rotation particulièrement lentes, et dont la valeur nette comptable a été ramenée à la valeur nette de réalisation estimée par la société.

3.7 CREANCES

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont relatives principalement aux créances commerciales envers les places de marché. Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciation éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les autres créances comprennent principalement les créances fiscales comme par exemple la TVA ou le CICE.

3.8 OPERATIONS EN DEVISES ETRANGERES

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction.

En fin d'exercice, les créances et les dettes libellées en devises sont converties sur la base du taux de change de clôture.

Les écarts de conversion qui en résultent sont comptabilisés en écart de conversion, actif et passif.

3.9 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

L'évaluation des engagements de retraite est effectuée, par la méthode actuarielle préférentielle, telle que recommandée par le Conseil National de la Comptabilité- n° 2003-R 01.

Les engagements de retraite ne sont pas comptabilisés dans le compte de résultat mais sont mentionnés dans les engagements hors bilan. Le montant correspond à la valeur actualisée des engagements, diminuée de la juste valeur des actifs du régime.

Pour rappel, les critères qui ont été retenus au 30 avril 2017 par la société sont les suivants :

- Paramètres économiques :
 - Revalorisation annuelle des salaires de 2 %
 - Taux d'actualisation retenu de 1.33 %
 - Table de taux de rotation : Table spécifique 504 pour toutes les catégories,
 - Table de mortalité : INSEE 2010-2012.
- Paramètres sociaux :
 - Départ volontaire à 65 ans,
 - Taux de charges sociales moyen de 45 %.

3.10 CHIFFRE D'AFFAIRES

La reconnaissance du chiffre d'affaires a lieu lors du transfert des risques et de propriété, à savoir lors de la remise du bien au transporteur. Il est principalement constitué :

- des ventes de marchandises,
- de la refacturation de frais de transport et de ports sur vente, et
- de diverses refacturations.

3.11 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les produits et les charges qui, par leur nature, leur occurrence, ou leur caractère significatif, ne relèvent pas des activités courantes du groupe, sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

3.12 RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre d'actions ordinaires à la clôture de l'exercice.

4 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

4.1 ACTIVITE DE LA SOCIETE

La société MILIBOO est spécialisée dans le secteur de vente de mobilier en ligne. Son activité consiste en l'import-export de marchandises non réglementées, la vente et la distribution de biens non réglementés.

4.2 EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE

4.2.1 EKKO, LE MIROIR CONNECTE DE MILIBOO, RÉCOMPENSÉ AUX « CES INNOVATION AWARDS 2017 » DE LAS VEGAS

La Société a présenté au Consumer Electronic Show (CES) de Las Vegas son miroir connecté baptisé EKKO.

Chaque année, le « CES Innovation Awards » récompense les plus grandes innovations technologiques mondiales du CES®, le rendez-vous annuel incontournable de l'électronique grand public à Las Vegas. Chaque catégorie des « CES Innovation Awards » est évaluée par un jury de trois experts indépendants composé d'un designer industriel, d'un ingénieur et d'un membre de la presse spécialisée. L'équipe juge les produits selon différents critères : ingénierie, design, fonctionnalité et attractivité pour le consommateur

Décernée le 10 novembre 2016 lors du « CES® Unveiled » à New York, cette prestigieuse distinction a récompensé EKKO dans la catégorie « Smart Home » pour son caractère innovant et son design.

Sa commercialisation au grand public a débuté en juin 2017, à travers les sites internet de la Société, mais également par le biais d'un accord de distribution non exclusif, conclu courant mars 2017, avec la chaîne de magasins Boulanger.

4.2.2 CONSTITUTION D'UNE FILIALE AUX ETATS-UNIS

La Société a procédé à la création et l'enregistrement d'une filiale détenue à 100% par la Société, basée dans l'état de New-York, Etats-Unis d'Amérique. Un capital social d'un montant de 400 KUSD a été versé dans le courant du mois de juin 2016.

L'objectif de cette filiale, baptisée Miliboo Corp, est de mesurer l'appétence du marché américain pour les produits de la Société, à travers la distribution de produits ciblés via des places de marché.

Cette filiale est également utilisé comme support pour présenter au CES de Las Vegas et commercialiser en Amérique du Nord le miroir connecté EKKO.

A ces effets une salariée à temps plein est en charge du développement commercial et du suivi des affaires outre-Atlantique.

4.2.3 RESTITUTION DES FONDS PIRATÉS SUR UN COMPTE BANCAIRE

Au cours de l'été 2015 la Société a dû faire face à un piratage de l'un de ses comptes bancaires, un virement de 413 K€ a été initié à l'insu de la Société. Cependant, les sommes ont pu être bloquées par le FUI (Fonds Unique Interministériel) suite à leur transfert dans une banque en Lettonie. La Société avait engagé une procédure afin de récupérer ces sommes. L'enquête a été confiée à Interpol.

Les fonds ont été intégralement restitués par la Banque à la Société en février 2017, suite à ordonnance de la justice lettone.

4.2.4 ATTRIBUTION D'INSTRUMENTS DE CAPITAL

Dans le cadre des autorisations votées par les actionnaires le 29 octobre 2015, le Conseil d'Administration a décidé, le 17 juin 2016, du lancement d'un programme d'Attribution Gratuites d'Actions, dénommé AGA ci-dessous, et de Bons de Souscription à Part de Créateur d'Entreprise, dénommé BSPCE ci-dessous.

AGA

L'attribution des actions est définitive au terme d'une période d'acquisition, d'un an pour 50% des actions attribuées, et de deux ans pour le solde. Un délai de conservation de 2 ans à compter de la date d'acquisition a été fixé par le conseil d'administration à l'expiration duquel les bénéficiaires pourront céder leurs actions. L'acquisition cesse en cas de rupture de contrat de travail, sauf décès, invalidité ou départ en retraite du bénéficiaire.

Le Conseil d'Administration a fixé à 67 666 le nombre d'actions à attribuer dans le cadre de ce programme. La Société a procédé en date du 2 mai 2017 au rachat d'un bloc de 67 666 titres hors marché auprès d'un actionnaire de référence ancien administrateur.

L'opération a été réalisée au prix de 2,54 € par action, soit une décote de 5% par rapport au cours moyen observé sur les 5 jours précédents (du 24 au 28 avril 2017) pondéré par les volumes de transactions et les capitaux échangés. Cela représente un montant total de 0,17 M€, soit 1,4 % du capital de la société. Elle est financée en totalité par la trésorerie disponible de Miliboo, sans obérer ni sa solidité financière ni sa capacité d'investissement. Les conditions de l'opération ont fait l'objet d'un rapport et d'une attestation d'équité établis par Yves Canac, cabinet YCC Audit & Conseil en tant qu'expert indépendant.

L'opération a fait l'objet d'une convention réglementée votée lors du conseil d'administration du 26 janvier 2017. L'administrateur concerné n'a pas pris part au vote.

BSPCE

Le Conseil d'Administration a décidé l'attribution de 289 631 BSPCE. Chaque BSPCE donnera le droit de souscrire à une action ordinaire de la Société moyennant un prix de souscription égal à la moyenne des cours de clôture des vingt dernières séances de bourse précédant la date d'attribution des BSPCE, le 17 juin 2016, soit 3 euros par action.

Les BSPCE pourront être exercés du 18 juin 2016 au 17 juin 2021 inclus. A compter du 18 juin 2021, les BSPCE deviendront caducs.

L'exercice des BSPCE est soumis à l'existence, à la date d'exercice du bon, d'un mandat social au sein de la Société et/ou d'un contrat de travail liant le Bénéficiaire à la Société, hors décès du bénéficiaire.

Au 30 avril 2017, aucun droit relatif à l'octroi de BSPCE n'a été exercé.

4.2.5 NOUVELLE BOUTIQUE A LYON

La société a contracté un bail pour une durée de 10 ans, avec clause de sortie à 6 ans, pour exploiter une surface commerciale de plus de 400 m², sise dans le quartier Grolée dans le centre de Lyon.

La société y ouvrira sa deuxième boutique connectée après celle de Paris, dans le courant de l'exercice prochain. Les travaux ont débuté dans le courant de cet exercice.

4.2.6 DEMISSION D'UN ADMINISTRATEUR

Madame Aline Buscemi Lachenal a démissionné de ses fonctions d'Administrateur à compter du 31 mars 2017. Le Conseil d'Administration a pris acte de sa décision ce même jour.

4.3 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

4.3.1 ACHAT DE BLOC D' ACTIONS

Dans le cadre des autorisations votées par les actionnaires le 29 octobre 2015, le Conseil d'Administration a décidé, le 17 juin 2016, du lancement d'un programme d'Attribution Gratuites d'Actions, dénommé AGA ci-dessous.

Le Conseil d'Administration a fixé à 67 666 le nombre d'actions à attribuer dans le cadre de ce programme. La Société a procédé en date du 2 mai 2017 au rachat d'un bloc de 67 666 titres hors marché auprès d'un actionnaire de référence ancien administrateur.

L'opération a été réalisée au prix de 2,54 € par action, soit une décote de 5% par rapport au cours moyen observé sur les 5 jours précédents (du 24 au 28 avril 2017) pondéré par les volumes de transactions et les capitaux échangés. Cela représente un montant total de 0,17 M€, soit 1,4 % du capital de la société. Elle est financée en totalité par la trésorerie disponible de Miliboo, sans obérer ni sa solidité financière ni sa capacité d'investissement. Les conditions de l'opération ont fait l'objet d'un rapport et d'une attestation d'équité établis par Yves Canac, cabinet YCC Audit & Conseil en tant qu'expert indépendant.

L'opération a fait l'objet d'une convention réglementée votée lors du conseil d'administration du 26 janvier 2017. L'administrateur concerné n'a pas pris part au vote.

4.3.2 TRANSFERT DU CONTRAT DE LIQUIDITE

La Société a opéré le 18 mai 2017 un transfert de son contrat de liquidité précédemment conclu avec la société TSAF – Tradition Securities And Futures – à la société Portzamparc Société de Bourse.

Le contrat de liquidité mis en œuvre avec Portzamparc Société de Bourse est conforme à la Charte de déontologie établie par l'AMAFI et approuvée par la décision de l'Autorité des Marchés Financiers du 21 mars 2011.

Ce contrat de liquidité a été conclu pour une durée d'un an. Il a pour objet l'animation des titres de la société MILIBOO sur le marché ALTERNEXT d'EURONEXT Paris.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :

- 89 K€ en espèces,
- 21 500 titres MILIBOO.

5 NOTES SUR LES COMPTES SOCIAUX

5.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2017 - 12 Mois -	30/04/2016 - 12 Mois -
Ventes de marchandises	15 532	13 680
Eco-Mobilier	107	89
Ports sur ventes refacturés	1 745	1 563
Refacturations diverses	61	51
Chiffre d'affaires	17 446	15 382
<i>dont ventilation des ventes de marchandises :</i>		
	30/04/2017 - 12 Mois -	30/04/2016 - 12 Mois -
France	13 163	11 675
Communauté Economique Européenne	2 169	1 826
Export	200	179
Ventes de marchandises	15 532	13 680

La France reste le principal marché de Miliboo, représentant près de 85% des marchandises vendues au cours de l'exercice. La croissance de chiffre d'affaires est principalement imputable à l'activité Web. La croissance, à deux chiffres, de la boutique parisienne a été quasi intégralement compensée en valeur par un recul du chiffre d'affaires réalisé via les Marketplace, recul essentiellement lié au désengagement de la part de la Société de l'une d'entre elles.

5.2 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2017 - 12 Mois -	30/04/2016 - 12 Mois -
Production Immobilisée	103	52
Reprise amortissements et provisions d'exploitation	80	180
Transferts de charge d'exploitation	78	28
Subventions d'exploitation	3	-
Autres produits	13	56
Autres produits d'exploitation	277	316

L'augmentation de la production immobilisée provient des développements informatiques liés au miroir connecté EKKO ainsi qu'à la future boutique connectée à Lyon.

Le poste de reprise d'amortissement et de provisions d'exploitation est impacté, d'une part, par une reprise de dépréciation pour 10 K€ de dépôts et cautionnements reconnus irrécouvrables et d'autre part, par une reprise de provision de dépréciation des stocks de 55 K€, consécutifs à la vente ou la destruction de produits précédemment dépréciés.

5.3 AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2017 - 12 Mois -	30/04/2016 - 12 Mois -
Publicité, relations publiques, marketing	(3 057)	(2 622)
Transports de biens	(2 189)	(1 878)
Frais de stockage et divers	(869)	(899)
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	(896)	(872)
Sous-traitance générale	(929)	(767)
Locations et crédit bail	(519)	(518)
Divers	(308)	(275)
Services bancaires	(197)	(162)
Déplacements	(143)	(134)
Autres achats et charges externes	(9 107)	(8 128)

Les frais de publicité ont progressé de 434 K€ par rapport au 30 avril 2016, en partie liés à la réalisation de quatre campagnes dans le métro parisien.

Cet accroissement du chiffre d'affaires a entraîné mécaniquement une progression des coûts de transports de biens ainsi que de préparation des marchandises, inclus dans le poste sous-traitance générale. Cependant leur poids exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires diminue.

Les honoraires progressent consécutivement au statut de société nouvellement cotée (auditeurs, listing sponsor, communication financière, analyste,...). L'an passé la plupart de ces honoraires n'étaient supportés par la société que sur le second semestre.

L'augmentation des coûts de sous-traitance provient en grande partie d'une hausse des coûts de fonctionnement de la filiale chinoise qui opère le sourcing et le contrôle qualité, entièrement refacturés à Miliboo. Par ailleurs la croissance de l'activité en France a mécaniquement engendré une augmentation de la redevance Eco-mobilier.

5.4 CHARGES DE PERSONNEL

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2017 - 12 Mois -	30/04/2016 - 12 Mois -
Salaires et traitements	(1 373)	(1 352)
Charges sociales	(488)	(464)
Charges de personnel	(1 861)	(1 816)

L'augmentation de 45 K€ de charge de personnel est principalement imputable à l'augmentation de taux de cotisations patronales (Urssaf et FNAL) et de la part patronale de la Mutuelle. Par ailleurs la société a procédé à 2 embauches de développeurs informatiques dans le courant du dernier trimestre pour renforcer l'équipe de développement du miroir connecté EKKO. Le coût de ces embauches supplémentaires est intégralement activé en production immobilisée.

5.5 CREDIT IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI (CICE)

La troisième loi de finances rectificative pour 2012 a instauré un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) au bénéfice des entreprises imposées à l'impôt sur les sociétés ou à l'impôt sur le revenu. Ce crédit d'impôt de 4% est assis sur les rémunérations inférieures ou égales à 2,5 SMIC versées à compter du 1er janvier 2013. Son taux est porté à 6% à compter du 1er janvier 2014. Il peut être imputé sur l'impôt dû ou à défaut est remboursable.

La société a reconnu ce crédit d'impôt en réduction des charges de personnel au compte de résultat. L'actif correspondant est présenté au bilan dans les autres créances.

Le CICE est utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, et de reconstitution du fonds de roulement.

Le montant du CICE comptabilisé dans les charges de personnel est de 61 K€ au 30 avril 2017 contre 55 K€ au 30 avril 2016.

5.6 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2017 - 12 Mois -	30/04/2016 - 12 Mois -
Dotations aux amortissements	(251)	(305)
Dotations aux provisions	(160)	(209)
Dotations aux amortissements et provisions	(412)	(514)
<i>dont ventilation des dotations aux amortissements</i>	30/04/2017 - 12 Mois -	30/04/2016 - 12 Mois -
Sur immobilisations incorporelles	(157)	(207)
Sur immobilisations corporelles	(95)	(98)
Dotation aux amortissements	(251)	(305)

Les dotations aux provisions sont impactées d'une dépréciation de stocks de matières premières et de produits finis de 116 K.

5.7 RESULTAT FINANCIER

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2017 - 12 Mois -	30/04/2016 - 12 Mois -
Intérêts des comptes courants	6	-
Escomptes obtenus	0	0
Gains de change	104	53
Autres produits financiers	11	0
Reprise sur provisions financières	4	3
<i>Produits financiers</i>	124	56
Intérêts des emprunts et des dettes	(20)	(54)
Intérêts des comptes courants	-	-
Pertes de change	(76)	(63)
Dotations aux provisions financières	0	(5)
<i>Charges financières</i>	(96)	(121)
Résultat financier	29	(66)

Le désendettement de l'entreprise sur des prêts à court terme ainsi que l'avancée dans le temps des emprunts à moyen terme ont créé les conditions favorables à la limitation des intérêts des emprunts et des dettes.

La société a mis en place une série de contrats de change dans le premier semestre de l'exercice fiscal afin de couvrir une partie des achats de produits en USD effectués au cours de l'année.

5.8 RESULTAT EXCEPTIONNEL

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2017 - 12 Mois -	30/04/2016 - 12 Mois -
Produits de cession d'éléments d'actifs	1	0
Autres produits exceptionnels	127	8
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	8	21
Reprises de provisions exceptionnelles	9	60
<i>Produits exceptionnels</i>	145	89
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(249)	(86)
VNC d'éléments d'actifs cédés	(45)	(3)
Autres charges exceptionnelles	(120)	(314)
Dotations aux provisions exceptionnelles	-	(9)
<i>Charges exceptionnelles</i>	(414)	(412)
Résultat exceptionnel	(269)	(323)

Le résultat exceptionnel a été principalement impacté par :

- des pénalités fiscales induites par la régularisation de la TVA en Espagne et en Italie, ainsi que par un contrôle fiscal en France (rectification inférieure à 15 K€).

- le versement d'une indemnité de non-concurrence à une ancienne salariée de la Société, qui est compensé par une reprise de provisions exceptionnelles de charges à payer – classée dans le poste autres produits exceptionnels.
- la perte d'un container suite à l'incendie du porte-container dans lequel il se trouvait,
- la mise au rebut d'un certain nombre d'éléments d'actifs au cours de l'exercice.

Par ailleurs la société a réactivé deux abandons de créance avec clause de retour à meilleure fortune envers la SCI AGL IMMOBILIER et la SASU Miliboutique pour un montant total de 36 K€.

5.9 IMPOT SUR LE RESULTAT

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Résultat net
30/04/2017			
Résultat avant impôts	(1 065)	(269)	(1 335)
Impôts	-	-	-
Résultat après impôt	(1 065)	(269)	(1 335)
30/04/2016			
Résultat avant impôts	(2 370)	(323)	(2 693)
Impôts	-	-	-
Résultat après impôt	(2 370)	(323)	(2 693)

Au 30 avril 2017, la société ayant un résultat fiscal déficitaire, elle n'est pas redevable de l'impôt sur les sociétés.

Nature des différences temporaires de l'exercice

a. Accroissement :

- Pénalités fiscales France : 13 K€
- Ecart de conversion passif : 15 K€

Accroissement de la dette future d'impôt : 8 K€

b. Allègement :

- Ecart de conversion actif : 1 K€
- CICE 2016 : 58 K€

Allègement de la dette future d'impôt : 18 K€

Le montant des déficits fiscaux reportables au 30/04/2017 s'élève à 7 627 K€.

5.10 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2016	Acquisitions Dotations	Activation d'Immo en cours ou d'avances	Cessions, Mises au Rebut, Reprises	30/04/2017
Valeurs brutes	1 412	172	-	(107)	1 478
Concessions et droits	9	2		0	11
Logiciels	1 372	68		(107)	1 334
Autres immo.incorp.	16	-		-	16
Immo.incorp. Encours	14	103		-	117
Amortissements	1 121	157	-	(98)	1 180
Concessions et droits	1	0		0	1
Logiciels	1 103	157		(97)	1 163
Autres immo.incorp.	16	0		-	16
Valeurs nettes	291	16	-	(9)	298

Les acquisitions de l'exercice se composent de frais de développement informatique réalisés en interne ainsi que de prestations de services externes de traduction de site.

5.11 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2016	Acquisitions Dotations	Activation d'Immo en cours ou d'avances	Cessions, Mises au Rebut, Reprises	30/04/2017
Valeurs brutes	765	218	-	(141)	842
Matériel et outillage	113	6	18	(47)	90
Installations et agencements	405	6	2	(27)	383
Matériel de transport	19			(11)	8
Matériel de bureau et informatique	210	11		(56)	165
Avances sur Immobilisations	20		(20)		-
Immobilisation corporelles en cours	-	196			196
Amortissements	259	95	-	(116)	238
Matériel et outillage	77	20		(41)	56
Install.agets.divers	72	39		(16)	95
Matériel de transport	17	1		(11)	7
Mat.bureau et info	93	35		(48)	81
Valeurs nettes	506	123	-	(24)	605

Les acquisitions sont principalement relatives à l'acquisition d'une machine-outil, ainsi qu'à l'aménagement de bureaux.

5.12 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2016	Acquisitions Dotations	Cessions, Mises au Rebut, Reprises	30/04/2017
Valeurs brutes	616	578	(192)	1 002
Autres participations	469	401		870
<i>dont créances rattachées à des participations</i>	395	40		435
Autres titres immob.	-			-
Prêts et autres immob.	55	1	(11)	45
Contrat de liquidité - Actions auto-détenues	56	93	(88)	61
Contrat de liquidité - Espèces	35	82	(93)	25
Provisions	15	-	(14)	1
Valeurs nettes	601	578	(178)	1 001

La Société a procédé au mois de juin 2016 à la création et l'enregistrement d'une société aux Etats Unis, assortie du versement du capital social d'un montant de 400 KUSD, soit 362 K€ au taux de la transaction.

Plusieurs dépôts de garantie, devenus irrécouvrables, et précédemment intégralement provisionnés, ont été mis au rebut, et leur dépréciation reprise.

Concernant le contrat de liquidité il est rappelé qu'à partir du 15 décembre 2015, et pour une durée de un an renouvelable par tacite reconduction, la Société a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité d'une valeur de 100 K€, conforme à la Charte de déontologie de l'AMAFI approuvée par la décision de l'AMF du 21 mars 2011 à la société TSAF – Tradition Securities and Futures.

Au 30 avril 2017, le nombre d'actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité est de 22 860 actions pour une valeur brute de 61 K€, dépréciée pour 1 K€. Les pertes et profits sur la période se sont élevées à -6 K€. Le montant en trésorerie du contrat de liquidité s'élève à 25 K€.

Les acquisitions d'actions propres sont comptabilisées en immobilisations financières. Les pertes et profits liés sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

Les autres participations au 30 avril 2017 sont principalement constituées d'une créance rattachée à la participation détenue dans la filiale SCI AGL IMMOBILIER pour un montant de 435 K€.

5.13 STOCKS ET EN-COURS

<i>En milliers d'euros</i>	Montant brut	Dépréciation	30/04/2017
Stock de matières premières	82	(29)	54
Stock de marchandises	3 809	(200)	3 610
Valeurs nettes	3 892	(228)	3 664
<i>En milliers d'euros</i>	Montant brut	Dépréciation	30/04/2016
Stock de matières premières	58	(5)	54
Stock de marchandises	3 660	(162)	3 498
Valeurs nettes	3 718	(167)	3 551

La société connaît une faible évolution de son stock, comparativement à l'évolution de son chiffre d'affaires.

5.14 CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

<i>En milliers d'euros</i>	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2017
Valeurs brutes	386			386
Provison pour dépréciation	-			-
Valeurs nettes	386	-	-	386
<i>En milliers d'euros</i>	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2016
Valeurs brutes	285			285
Provison pour dépréciation	-			-
Valeurs nettes	285	-	-	285

Les créances sont constituées majoritairement de créances envers des partenaires qui sont des places de marchés virtuelles par le biais desquelles une partie de l'activité est générée.

5.15 AUTRES CREANCES, COMPTES DE REGULARISATION ET ECARTS DE CONVERSION ACTIF

<i>En milliers d'euros</i>	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2017
Valeurs brutes	631	22	-	653
Créances sociales et fiscales	428			428
Compte Sequestre Fond Unique Interministériel	-			-
Débiteurs divers	24			24
Crédit impôt compétitivité	61	22		83
Charges constatées d'avance	117			117
Ecart de conversion actif	1			1
Provisions	-			-
Valeurs nettes	631	22	-	653

<i>En milliers d'euros</i>	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2016
Valeurs brutes	278	489	-	767
Créances sociales et fiscales	70			70
Compte Sequestre Fond Unique Interministériel	-	413		413
Débiteurs divers	108			108
Crédit impôt compétitivité	-	77		77
Charges constatées d'avance	81			81
Ecart de conversion actif	19			19
Provisions	-			-
Valeurs nettes	278	489	-	767

5.16 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

<i>Composition du capital social</i>	Au début	Créées	Remboursées	En fin
30/04/2017				
Actions Ordinaires	4 827 193			4 827 193
Valeur Nominale	0,10			0,10

Le capital social n'a connu aucun mouvement sur la période.

5.17 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2016	Dotations	Reprises	30/04/2017
Provisions pour pertes de change	-	1		1
Provisions pour litiges	28		(10)	19
Provision garantie dents	26	22		48
Provision pour impôts	-			-
Autres provisions pour risques	-			-
Autres provisions pour charges	10	17	(10)	17
Provisions pour risques et charges	64	40	(20)	84

Les provisions sont essentiellement constituées de :

- Provision pour les litiges opposant la Société au propriétaire d'un de ses anciens locaux pour un total de 20 K€.
- Provision pour points de fidélité et bons de réduction pour 17 K€
- Provision pour garantie donnée aux clients pour un montant de 48 K€

5.18 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

<i>En milliers d'euros</i>	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2017
Emprunts auprès des établissements de crédit (1)	695	147	-	842
Dettes financières diverses (2)	2	-	-	2
Comptes bancaires courants	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières	697	147	-	844

<i>En milliers d'euros</i>	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2016
Emprunts auprès des établissements de crédit (1)	1 145	542	-	1 687
Dettes financières diverses (2)	18	-	-	18
Comptes bancaires courants	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières	1 164	542	-	1 705

(1) Les emprunts auprès des établissements de crédit sont composés de :

a. Un emprunt auprès de la Banque Européenne du Crédit Mutuel. Les caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

- Montant : 500 000€,
- Objet : développement des stocks de marchandises de l'enseigne MILIBOO
- Versement des fonds le 05/11/2013
- Durée : 5 ans,
- Remboursement : en 60 versements mensuels, le premier le 05 novembre 2013, le dernier le 05 octobre 2018,
- Taux annuel : 4,00 %

Au 30 avril 2017, cet emprunt figure au bilan pour 161 K€. L'intégralité des dettes a été souscrite en euros.

b. Un emprunt auprès de la Banque Palatine. Les caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

- Montant : 500 000€,
- Objet : Besoin en trésorerie pour le financement des stocks
- Versement des fonds le 10/10/2013
- Durée : 5 ans,
- Remboursement : en 60 versements mensuels, le premier le 10 novembre 2013, le dernier le 10 octobre 2018,
- Taux annuel : 3 %

Au 30 avril 2017, cet emprunt figure au bilan pour 158 K€. L'intégralité des dettes a été souscrite en euros.

c. Un emprunt auprès de la Banque Palatine. Les caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

- Montant : 286 542,11€,
- Objet : Financement de travaux d'aménagement pour la boutique de Paris
- Versement des fonds le 19/11/2014
- Durée : 5 ans,
- Remboursement : en 60 versements mensuels, le premier le 19 décembre 2014, le dernier le 19 novembre 2019,
- Taux annuel : 2,05 %

Au 30 avril 2017, cet emprunt figure au bilan pour 152 K€. L'intégralité des dettes a été souscrite en euros.

d. Un emprunt auprès de la Banque Européenne du Crédit Mutuel. Les caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

- Montant : 80 000€,
- Objet : apport en compte courant d'associés de la SCI AGL IMMOBILIER pour le financement partiel des travaux de construction du siège social du Groupe AGL
- Versement des fonds le 05/12/2014
- Durée : 5 ans,
- Remboursement : en 60 versements mensuels, le premier le 05 janvier 2015, le dernier le 05 décembre 2019,
- Taux annuel : 1.80 %

Au 30 avril 2017, cet emprunt figure au bilan pour 44 K€. L'intégralité des dettes a été souscrite en euros.

e. Un emprunt auprès de la Banque Palatine. Les caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

- Montant : 109 000€,
- Objet : Financement du matériel informatique et high tech de la boutique parisienne
- Versement des fonds le 22/01/2015
- Durée : 3 ans,
- Remboursement : en 36 versements mensuels, le premier le 22 février 2015, le dernier le 22 janvier 2018,
- Taux annuel : 1.85 %

Au 30 avril 2018, cet emprunt figure au bilan pour 28 K€. L'intégralité des dettes a été souscrite en euros.

f. Un emprunt auprès de la Banque Nationale de Paris - Paribas. Les caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

- Montant : 500 000€, réduit à 300 000 € depuis le 01/01/2017
- Objet : Financement du BFR
- Versement des fonds : à partir du 2 août 2016, par le biais de billets à ordre, à échéance maximale de 3 mois.
- Durée : 1 an,
- Remboursement : au 01/08/2017,
- Taux annuel : 1.80 %

A la clôture de l'exercice, cet emprunt figure au bilan pour 300 K€. L'intégralité des dettes a été souscrite en euros.

(2) Les dettes financières diverses sont composées au 30 avril 2017 du

- a. Compte courant Guillaume Lachenal : 2 K€

5.19 FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

<i>En milliers d'euros</i>	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2017
Fournisseurs et comptes rattachés	2 715	-	-	2 715
Valeurs nettes	2 715	-	-	2 715

<i>En milliers d'euros</i>	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2017
Fournisseurs et comptes rattachés	2 587	-	-	2 587
Valeurs nettes	2 587	-	-	2 587

5.20 AUTRES DETTES, COMPTES DE REGULARISATION ET ECARTS DE CONVERSION PASSIF

<i>En milliers d'euros</i>	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2017
Personnel et comptes rattachés	263	-	-	263
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	161	-	-	161
Etat	1 574	-	-	1 574
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	129	-	-	129
Clients avances et avoirs à établir	348	-	-	348
Créditeurs divers	1	-	-	1
Produits constatés d'avance	8	-	-	8
Ecart de conversion passif	15	-	-	15
Valeurs nettes	2 500	-	-	2 500

<i>En milliers d'euros</i>	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2016
Personnel et comptes rattachés	270	-	-	270
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	145	-	-	145
Etat	747	-	-	747
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	19	-	-	19
Clients avances et avoirs à établir	442	-	-	442
Créditeurs divers	41	-	-	41
Produits constatés d'avance	32	-	-	32
Ecart de conversion passif	40	-	-	40
Valeurs nettes	1 735	-	-	1 735

Le poste « Personnel et comptes rattachés » comprend une provision pour indemnité de non-concurrence envers une ancienne salariée.

Le poste « Clients avances et avoirs à établir » correspond aux clients créditeurs, eu égard au fait que le paiement intervient avant facturation et livraison.

5.21 PRODUITS A RECEVOIR

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2017	30/04/2016
Créances rattachées à des participations	-	-
Autres immobilisations financières	-	-
Créances clients et comptes rattachés	59	33
Autres créances	87	55
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	-	-
Total produits à recevoir	146	88

Le poste « Autres créances » comprend le Crédit Impôt Compétitivité Emploi pour un montant de 61 K€ au 30 avril 2017.

5.22 CHARGES A PAYER

En milliers d'euros

	30/04/2017	30/04/2016
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6	7
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	465	249
Dettes fiscales et sociales	530	336
Autre dettes	-	40
Total charges à payer	1 001	632

5.23 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Immobilisations financées en Crédit-Bail

Les immobilisations financées par crédit-bail sont comptabilisées en charge en respect du Plan Comptable Générale français.

Sont mentionnées dans l'annexe comptable aux comptes annuels, les engagements hors bilan :

- la valeur des biens en crédit-bail au moment de la signature du contrat,
- le montant des redevances (loyers) afférentes à l'exercice,
- le montant cumulé des redevances (loyers) des exercices précédents,
- l'évaluation, à la date de clôture du bilan :
 - des redevances restant à payer,
 - Et le prix d'achat résiduel des biens en crédit-bail

En milliers d'euros	Valeur d'origine	Redevances payées		Redevances restant à payer			Total	Valeur de rachat	Amort.(*)
		Exercice	Cumulés	-1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans			
Matériel et outillage									
Carreau Routeur + Plateau Découpe	26	8	22	5	1	-	8	0	6
Site similaire + Ensemble Levage + Scanner PDA Laser	32	9	26	9	1	-	10	0	6
Système de dimensionnement réversible	54	14	27	12	24	-	36	1	11
Matériel de transport									
Fourgon Mercedes Benz	17	5	10	4	3	-	7	0	3
Véhicule société	86	22	28	22	61	-	83	1	17
Totaux	217	57	113	56	89	-	144	2	43

(*) : Charge d'amortissement de la période qui aurait impacté le compte de résultat si le bien avait été acquis au lieu d'être financé par un crédit-bail. Il a été considéré un amortissement linéaire de 5 ans pour chacune des immobilisations financées en crédit-bail.

Engagements en matière de location immobilière

Le tableau ci-dessous récapitule les engagements donnés en matière de location immobilière :

En milliers d'euros	Loyers payés		Loyers restant à payer			Total
	Exercice 2016	Cumulés	-1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	
Matériel et outillage						
Siège Social	221	472	221	886	1 078	2 185
Boutique Paris	160	409	160	640	391	1 191
Appartement Paris	16	26	1	-	-	1
Parking	3	6	1	-	-	1
Boutique Lyon (*)	-	-	80	410	300	790
Totaux	400	912	463	1 936	1 769	4 167

5.23.1.1 Siège Social

Bail commercial entre la SCI AGL IMMOBILIER et MILIBOO

Bâtiment à usage industriel, commercial et bureaux

17 rue Mira – 74650 CHAVANOD

Durée : Du 16 mars 2015 au 15 mars 2027 (12 ans)

Montant du loyer annuel : 221 400 € hors taxes et hors charges

Indexation : Réévaluation au 01/01 de chaque année et pour la première fois le 01/04/2016. Indice de base : 4 T 2014 (108.47)

5.23.1.2 Boutique Paris

Bail commercial entre la SCI GENERALI REAUMUR et MILIBOO

Bâtiment à usage commercial

100 rue Réaumur – 75002 PARIS

Durée : Du 01 juin 2014 au 31 mai 2024 (10 ans)

Montant du loyer annuel : 160 000 € hors taxes et hors charges

Dépôt de garantie : 40 372,21 € (3 mois de loyers en plus d'un complément de 372,21 appelé en Février 2015)

Indexation : Réévaluation au 01/06 de chaque année et pour la première fois le 01/06/2015. Indice de base ICC: 3 T 2013 (1612).

5.23.1.3 Appartement Paris

Bail de locaux meublés entre M Bernard Jomard – SARL Goldman Groupe – et MILIBOO

Appartement meublé

21 rue du Pont aux Choux 75 003 PARIS

Durée : Du 01/10/2016 AU 01/01/2017 (3 mois renouvelables par tacite reconduction)

Montant du loyer trimestriel: 3 750 €

Dépôt de garantie : 1 350 €

Indexation : Réévaluation au 01/10 de chaque année. Indice de référence des loyers: 2 T 2015 (125.15)

5.23.1.4 Garage Paris

Bail entre la SCI GENERALI REAUMUR et MILIBOO

2 emplacements à usage de stationnement pour véhicules

100 rue Réaumur – 75002 PARIS

Durée : Du 03/09/2016 AU 02/09/2017 (1 an renouvelable par tacite reconduction), reconduit pour 1 an

Montant du loyer annuel: 2 000 € hors taxes. Dépôt de garantie : 300 €

5.23.1.5 Boutique Lyon

Bail commercial entre WHITE KNIGHT C GROLEE-CARNOT 2013 SAS et MILIBOO

Bâtiment à usage commercial

31 rue Ferrandière / 4 et 6 rue Grolée – 69002 LYON

Durée : 6 ans à compter de la date de prise d'effet qui est au plus tard courant octobre 2017.

Montant du loyer annuel : 120 000 € hors taxes et hors charges la première année, revalorisé de 10 000 euros par année de location, capé à hauteur de 150 000 €.

Indexation : Réévaluation au quatrième anniversaire de la date d'ouverture au public en se basant sur l'ILC publié à la troisième date anniversaire d'ouverture au public publié par l'INSEE.

Engagements de retraite

La provision pour départ en retraite n'est pas comptabilisée dans le compte de résultat.

Le montant de l'engagement hors bilan s'élevait au 30 avril 2017 à 88 K€, charges sociales incluses.

Couverture de Change

Descriptif	Date de souscription	Date de maturité	Devises	Nominal en milliers d'USD	Nominal en milliers d'EUR	Taux	Lettre anticipée en milliers d'USD	Couverture réalisée en milliers d'USD	Couverture ajustée en milliers d'EUR	Valeur de marché (Euros) à la clôture
Achat à Terme USD contre EUR	25/04/2017	02/05/2017	EUR/USD	125	115	1,0886	-	125	115	-0,5
Achat à Terme USD contre EUR	25/04/2017	09/05/2017	EUR/USD	125	115	1,0888	0	125	115	-0,4
Achat à Terme USD contre EUR	25/04/2017	15/05/2017	EUR/USD	125	115	1,0890	0	125	115	-0,4
Achat à Terme USD contre EUR	25/04/2017	26/05/2017	EUR/USD	125	115	1,0895	0	125	115	-0,4
Achat à Terme USD contre EUR	25/04/2017	02/06/2017	EUR/USD	125	115	1,0896	0	125	115	-0,4
Achat à Terme USD contre EUR	25/04/2017	12/06/2017	EUR/USD	125	115	1,0899	0	125	115	-0,3
Achat à Terme USD contre EUR	25/04/2017	19/06/2017	EUR/USD	125	115	1,0902	0	125	115	-0,3
Achat à Terme USD contre EUR	25/04/2017	26/06/2017	EUR/USD	125	115	1,0908	0	125	115	-0,2
Achat à Terme USD contre EUR	25/04/2017	03/07/2017	EUR/USD	125	115	1,0912	0	125	115	-0,2
Achat à Terme USD contre EUR	25/04/2017	10/07/2017	EUR/USD	125	115	1,0915	0	125	115	-0,2
Achat à Terme USD contre EUR	25/04/2017	17/07/2017	EUR/USD	125	114	1,0920	0	125	114	-0,1
Achat à Terme USD contre EUR	25/04/2017	24/07/2017	EUR/USD	125	114	1,0922	0	125	114	-0,1
Achat à Terme USD contre EUR	25/04/2017	01/08/2017	EUR/USD	125	114	1,0927	0	125	114	-0,0
Achat à Terme USD contre EUR	25/04/2017	08/08/2017	EUR/USD	125	114	1,0931	0	125	114	0,0
Achat à Terme USD contre EUR	25/04/2017	21/08/2017	EUR/USD	125	114	1,0937	0	125	114	0,1
Achat à Terme USD contre EUR	25/04/2017	28/08/2017	EUR/USD	125	114	1,0942	0	125	114	0,1
Achat à Terme USD contre EUR	25/04/2017	05/09/2017	EUR/USD	125	114	1,0949	0	125	114	0,2
Achat à Terme USD contre EUR	25/04/2017	12/09/2017	EUR/USD	125	114	1,0953	0	125	114	0,2
Achat à Terme USD contre EUR	25/04/2017	19/09/2017	EUR/USD	125	114	1,0958	0	125	114	0,3
Achat à Terme USD contre EUR	25/04/2017	26/09/2017	EUR/USD	125	114	1,0962	0	125	114	0,3
Achat à Terme USD contre EUR	25/04/2017	03/10/2017	EUR/USD	125	114	1,0971	0	125	114	0,4
Achat à Terme USD contre EUR	25/04/2017	10/10/2017	EUR/USD	125	114	1,0974	0	125	114	0,5
Achat à Terme USD contre EUR	25/04/2017	18/10/2017	EUR/USD	125	114	1,0979	0	125	114	0,5
Achat à Terme USD contre EUR	25/04/2017	31/10/2017	EUR/USD	125	114	1,0988	0	125	114	0,6
				5 000	2 745		0	3 000	2 745	-0,2

Abandon de compte courant

La société a réactivé les deux abandons de comptes courants avec clause de retour à meilleure fortune accordés auparavant, à savoir :

- 2 K€ concernant MILIBOUTIQUE SASU,
- 34 K€ concernant la SCI AGL IMMOBILIER.

Engagements Crédit Documentaire

En milliers d'USD

	Échéance	30/04/2017
Engagements hors bilan Banque Européenne Crédit Mutuel		109
Credoc import à vue	01/05/2017	34
Credoc import à terme	01/05/2017	2
Credoc import à vue	07/07/2017	30
Credoc import à vue	01/07/2017	16
Credoc import à vue	29/05/2017	26
Engagements hors bilan Banque Palatine		-
Néant		
TOTAL CREDOC EN USD		109

En milliers d'EUR

	Échéance	30/04/2017
Engagements hors bilan BNP		22
Credoc import	Post 30/04/2017	22
TOTAL CREDOC EN EUR		22

Covenant Bancaires

Certains emprunts sont assortis de clauses par lesquelles la société s'engage à respecter certains ratios appelés «covenants ». En cas de non- conformité de ces ratios, la dette devient immédiatement exigible.

Il n'y a pas eu de renégociation entre la date de clôture et l'arrêté des comptes

a. Covenants Banque Palatine emprunt 500 K€ du 10/11/2013 :

- Engagement à ce que la Situation Nette de l'Emprunteur soit à un niveau au moins égal à 90% de celui existant au 30/04/2013. Par situation nette, il faut entendre le total des Capitaux Propres après déduction des intérêts minoritaires, et après affectation des résultats. **Ce ratio est respecté.**
- Engagement à un maintien du rapport fonds propres et quasi fonds propres sur l'endettement total à moyen et long terme à un niveau supérieur ou égal à 1. **Ce ratio est respecté.**
- Engagement à un maintien du rapport Endettement ajusté sur situation nette inférieur ou égal à 2. **Ce ratio est respecté.**

Dans les divers cas ci-dessus énoncés, la créance de la banque deviendra exigible, de plein droit, 8 jours après mise en demeure faite par lettre recommandée adressée à l'emprunteur avec demande d'avis de réception, sans qu'il soit besoin d'autres formalités, et notamment de faire prononcer en justice la déchéance du terme.

b. Covenants Banque Européenne du Crédit Mutuel emprunt 80 K€ du 05/12/2014 :

- Engagement à ce que le ratio Dette financière nette / Excédent brut d'exploitation ne soit pas supérieur à 3 à la clôture de chaque exercice et jusqu'à parfait remboursement du crédit. **Ce ratio n'est pas respecté.**
- Engagement à ce que le ratio Dette financière nette / fonds propres ne soit pas supérieur à 1 à la clôture de chaque exercice et jusqu'à parfait remboursement du crédit. **Ce ratio est respecté.**
- Engagement à maintenir un contrôle majoritaire direct ou indirect au sens de l'article L.233-3 du code de commerce, de la société SCI AGL IMMOBILIER (SCI au capital de 3 000 euros). **Cet engagement est respecté.**

- Exigibilité immédiate si non détention, directement ou indirectement, de moins de 15% du capital social et des droits de vote de l'emprunteur par Monsieur Guillaume LACHENAL. **Cet engagement est respecté.**

A défaut de respect des engagements et le cas échéant des ratios ci-dessus, le prêteur sera en droit de prononcer l'exigibilité anticipée dans les conditions prévues à l'article exigibilité immédiate des conditions générales du crédit.

Par conséquent l'intégralité de la dette a été classée à moins de un an. La Société entend obtenir un waiver de la part de la Banque Européenne du Crédit Mutuel.

c. Covenants Banque Européenne du Crédit Mutuel emprunt 500 K€ du 05/11/2013 :

- Engagement à ce que le ratio dette financière nette / excédent brut d'exploitation ne soit pas supérieur à 3 à la clôture de chaque exercice et jusqu'à parfait remboursement du crédit. **Ce ratio n'est pas respecté.**
- Engagement à ce que le ratio dette financière nette / fonds propres ne soit pas supérieur à 1 à la clôture de chaque exercice et jusqu'à parfait remboursement du crédit. **Ce ratio est respecté.**
- Exigibilité immédiate si non détention, directement ou indirectement, de moins de 15% du capital social et des droits de vote de l'emprunteur par Monsieur Guillaume LACHENAL. **Cet engagement est respecté.**

A défaut de respect des engagements et le cas échéant des ratios ci-dessus, le prêteur sera en droit de prononcer l'exigibilité anticipée dans les conditions prévues à l'article exigibilité immédiate des conditions générales du crédit.

Par conséquent l'intégralité de la dette a été classée à moins de un an. La Société entend obtenir un waiver de la part de la Banque Européenne du Crédit Mutuel.

La société serait redevable envers le prêteur d'une indemnité s'élevant à 0,15% du montant autorisé du crédit à la date de la constatation par le prêteur de non-respect, soit 0.3 K€. Cette pénalité sera due quelle que soit la décision du prêteur sur le prononcé de l'exigibilité immédiate du crédit.

Dettes Garanties par des suretés réelles

a. Emprunt Banque Palatine 80 K€.

- Montant initial de cette garantie = 80 K€.
- Montant restant 80 K€
- Date fin échéance garantie : 05/12/2019
- Nature de la sureté réelle : Nantissement de comptes bancaires de la Société intervenant en garantie d'un prêt bancaire consenti pour le financement partiel des travaux de construction du siège social de la Société

b. Emprunt Banque Palatine 287 K€.

- Montant initial de cette garantie = 287 K€.
- Montant restant 287 K€
- Date fin échéance garantie : 19/11/2019
- Nature de la sureté réelle : Nantissement de 1er rang du fonds de commerce situé au 100 rue Réaumur, 75002 Paris, en garantie d'un prêt bancaire

c. Emprunt Banque Palatine 500 K€.

- Montant initial de cette garantie = 600 K€.
- Montant restant 158 K€
- Date fin échéance garantie : 05/10/2018
- Nature de la sureté réelle : Gager sur stocks avec dépossession à hauteur de 600 K€ par l'intermédiaire d'Eurogage

d. Emprunt BECM 500 K€.

- Montant initial de cette garantie = 500 K€.
- Montant restant 161 K€
- Date fin échéance garantie : 05/10/2018
- Nature de la sureté réelle : Nantissement de comptes bancaires de la Société intervenant en garantie d'un prêt bancaire consenti pour le développement des stocks de marchandises.

e. Emprunt BNP 500 K€.

- Montant initial de cette garantie = 600 K€.
- Montant restant 500 K€
- Date fin échéance garantie : 01/08/2017
- Nature de la sureté réelle : Gager sur stocks avec dépossession à hauteur de 500 K€ par l'intermédiaire d'Eurogage

Instruments de capitaux

	BSPCE	AGA
Date du conseil d'administration ou du directoire selon le cas	17 juin 2016	17-juin-16
Nombre total d'actions (2) pouvant être souscrites ou achetées, dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par :	289 631	67 666
• les mandataires sociaux (3)	289 631	-
Point de départ d'exercice des options	18 juin 2016	N/A
Date d'expiration	17 juin 2021	N/A
Prix de souscription ou d'achat (4)	3,00	-
Modalités d'exercice (lorsque le plan comporte plusieurs tranches)	N/A	cf. Note 1
Nombre d'actions souscrites au 30 avril 2017	-	-
Nombre cumulé d'options de souscription ou d'achat d'actions annulées ou caduques	-	-
Achat d'actions restantes en fin d'exercice	289 631	67 666

Note 1 : L'attribution des actions est définitive au terme d'une période d'acquisition, d'un an pour 50% des actions attribuées, et de deux ans pour le solde. Un délai de conservation de 2 ans à compter de la date d'acquisition a été fixé par le conseil d'administration à l'expiration duquel les bénéficiaires pourront céder leurs actions. L'acquisition cesse en cas de rupture de contrat de travail, sauf décès, invalidité ou départ en retraite du bénéficiaire.

5.24 ENTREPRISES LIEES

Au bilan (+ actif - passif)

	30/04/2017	30/04/2016
Comptes courants associés	(2)	(1)
Compte courant filiale Chine	(48)	(17)
Compte courant filiale US	6	-
Compte courant filiale Miliboutique	2	-
Créances rattachées à des participations AGL Immobilier	435	395
Fournisseur MILIBOUTIQUE	(7,900)	(15)
Fournisseur AGL Immobilier	(110)	(22)
Fournisseur AGL Hangzhou	-	-
Client Miliboo Corp	36	-

Au compte de résultat (+ produits - charges)

	30/04/2017 - 12 Mois -	30/04/2016 - 12 Mois -
Charges financières	-	-
Produits financiers	6	-

Les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

5.25 FILIALES

<i>Filiales et participations (en milliers d'euros)</i>	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances reçues	Prêts et avances consenties	Cautions et avals	Capitaux propres	Quote part du capital détenu en %	Chiffre d'affaires du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos
MILIBOUTIQUE SASU N° Siren 517946299 17 rue Mira - Parc Altair - 74650 Charvonnod	2	2				(19)	100,00%	148	(21)
AGL HANGZHOU Room D, 12th Floor, Guge Yue Bao Building, N°250 Zonghe Zhong Road, Shangcheng District Hangzhou, Zhejiang China	70	70	17			70	100,00%	450	-
SCI AGL IMMOBILIER N° Siren 800830663 17 rue Mira - Parc Altair - 74650 Charvonnod	2	2		435		129	66,67%	221	48
MILIBOO CORPORATION IRS 32-0490604 16 East 40th Street, Suite 3310, New York, NY 10016	362	362		-		362	100,00%	14	(226)

5.26 HONORAIRES DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

En milliers d'euros

	30/04/2017 - 12 Mois -	30/04/2016 - 12 Mois -
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	68	100
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes	-	-
Autres diligences (*)	3	83
Totaux	71	183

(*) au cours de l'exercice clos au 30 avril 2017 :

- Rapport sur la réduction de capital présenté lors de l'Assemblée Générale du 27 octobre 2016
- Rapport complémentaire sur l'émission des BSPCE présentée lors du Conseil d'administration du 17 juin 2016

5.27 EFFECTIF

La ventilation de l'effectif moyen s'établit comme suit

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2017 - 12 Mois -	30/04/2016 - 12 Mois -
Cadres	9	9
Non Cadres	28	27
Apprentis	1	1
Totaux	38	37

5.28 REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX (HORS ATTRIBUTION D'INSTRUMENT DE CAPITAL)

<i>En milliers d'euros</i>	Fonction	Fixe	Variable	Indemnités versées	Indemnités non versées	Jetons de Présence	Total
Guillaume LACHENAL	P-DG	189	-	-	-	-	189
Aline LACHENAL	Adm (*)	-	-	58	58	-	116
Jacques CHATAIN	Adm	-	-	-	-	-	-
Guillaume HEMMERLE	Adm	-	-	-	-	-	-
Antoine Lemasson	Adm	-	-	-	-	-	-
Jean-Marc DUMESNIL	Adm	-	-	-	-	-	-
Totaux		189	-	58	58	-	305

(*) a démissionné de ses fonctions d'Administratrice le 31 mars 2017.